



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### aérodromes

Question écrite n° 110172

#### Texte de la question

M. Philippe Folliot appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la situation de l'aéroport régional de Castres-Mazamet dans le sud du Tarn. En effet, le Gouvernement aurait décidé de geler les financements, alloués par le passé aux exploitants de l'aérodrome. Or, la communauté d'agglomération participe déjà pour un tiers au financement de l'exploitation de cet aéroport, tout comme le conseil général et le CCI. C'est pourquoi, en vue de maintenir un service de qualité, la subvention accordée par l'État est primordiale. C'est pourquoi il lui demande si malgré le transfert des compétences, prévue par la loi de décentralisation, il est envisageable que les financements de l'État se poursuivent dans les conditions préexistantes.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Folliot](#)

**Circonscription :** Tarn (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110172

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 2006, page 11777